

le prétend avoir une certaine autorité sur les gens de sa maison, ses enfants, ses serviteurs. . . . C'est un peu fort, mais passons. Un jour, il trouve que le fromage de l'épicier n'est pas bon. . . . Ce voisin devient vexant. Pour comble, ne s'avise-t-il pas d'acheter ses provisions chez un autre marchand, et de dire à sa ménagère de ne plus prendre de fromage chez son premier fournisseur ! . . . Ah ! par exemple, voilà qui est excessif. L'épicier va trouver cet au-lacieux. — « Monsieur, pourquoi ne voulez-vous plus de mon fromage ? — Parce qu'il sent fort. — Sur quel principe vous basez-vous pour soutenir qu'il sent fort ? . . . oui, sur quel principe ? exposez votre doctrine sur cette matière et donnez-moi de bonnes raisons, ou je vous poursuivrai en dommages, c'est-à-dire en recouvrer ne it de l'argent que vous ne dépensez plus à mon comptoir. » — Dommages ! Procès !

Et voilà. C'est simple, clair et facile. Ce nouveau moyen de gagner sa vie est à la portée de tout le monde ; il n'est personne qui ne puisse, en intentant seulement une douzaine de procès en dommages par semaine, se créer un fort joli revenu. Qu'on y pense.

Donnons quelques exemples, pour illustrer le fonctionnement de ce merveilleux système.

Un célèbre écrivain publie un journal. — je fais une supposition ; — une pléiade brillante de collaborateurs lui font une couronne à peine digne de lui. Cet homme de génie, ce grand homme, — c'est une supposition, je le répète, — imprime des violences sur la religion, l'Eglise, le clergé, les catholiques. Ces derniers se tournent vers l'autorité, dont ils acceptent librement la direction spirituelle et qui leur dit : Un bon catholique ne peut encourager cette publication. Alors la débâcle commence : la collaboration se retire ; les lauriers en dommages du poète s'évanouissent ; les jupons effarés de la chronique s'enfuient ; les plumes se font rares ; et les abonnés disparaissent. la vente diminue, la bourse s'aplatit, la banqueroute arrive. . . . L'Eglise n'est-elle pas responsable de ce désastre ? conçoit-on ! . . . inculquer aux catholiques des idées de morale et de religion qui font tort aux gens de bonne volonté ! L'Eglise paiera. — Dommages ! Procès !

Un individu se met un jour à faire des vers ; il en fait beaucoup ; il

en publie encore davantage. Le poète et le public vivent en paix. Survient une critique. Voilà la guerre allumée ! La critique trouve les vers mauvais, et il le dit ; il découvre des fautes, et il les fait voir ; il rencontre des plagiat, et il en établit la preuve. C'est ennuyeux ! Eh bien, il y a un remède : le poète était libre de vendre à ses contemporains les vers des autres, n'est-ce pas ? alors, le critique a nui au poète dans l'exercice légitime d'un métier lucratif. — Dommages ! Procès !

Maintenant que la justice n'est plus un vain mot et que les droits de chacun sont sauvegardés, qu'advient-il de vous, ô W. Chapman ?

Tout le monde n'est pas en état d'intenter de si beaux procès. Voici des cas plus modestes.

Vous êtes malade. Esculape est appelé. Il prescrit, et vous n'allez pas mieux. Vous lui dites de rester chez lui, et vous guérissez. . . . Malheureux, avez-vous songé au dommage que vous causiez à votre médecin, en recouvrant la santé sans son ordre ? Vous paierez pour les soins qu'il ne vous a pas donnés. — Dommages ! Procès !

Un infirme, au lieu de se faire soigner suivant les règles, invoque le bon Dieu, qui fait un miracle et le remet sur pieds. Il n'a pas pensé aux honoraires de la médecine. — Dommages ! Procès !

O bonne sainte Anne, de quelles sommes folles êtes-vous donc redevable au docte corps !

Vous voyez quel avantage on peut retirer de cette espèce nouvelle de dommages.

Vous achetez chez X et vous n'achetez pas chez Z : dommages !

Deux pauvres vous tendent la main ; vous donnez à l'un et vous ne donnez pas à l'autre : dommages !

Une dent vous fait souffrir, et vous aimez mieux endurer plutôt que de vous faire extraire la moitié de la mâchoire par le docteur Y : dommages !

Enfin, sans tarder abonnez-vous à L'OISEAU-MOUCHE. Car nous sommes libres de publier un journal ; et vous n'avez pas le droit de nous faire tort ; et, si vous négligez de vous abonner, vous nous privez d'un revenu légitime ; et vous êtes responsable du dommage causé par votre négligence ; et nous vous poursuivrons, monsieur ! — Dommages ! Procès !

DENIS RUTHBAN.

PROVIDENCE ET Avenir

J'ai bien souvent entendu dire autour de moi : « L'incertitude de l'avenir est bien incommode ; l'homme aurait tout à y gagner de pouvoir en pénétrer le mystère, et entrevoir seulement ce que lui réserve le lendemain. »

C'est ainsi que raisonne trop souvent certaine sagesse humaine toujours occupée à trouver la Sagesse Eternelle en défaut. Mais celui qui réfléchit ne tarde pas à découvrir qu'une prudence toute divine a présidé à l'établissement de cette loi qui, en nous refusant la connaissance des choses futures, nous attache quelque peu à cette misérable existence.

Qu'est-ce en effet, que la vie ? Un pèlerinage dans une vallée de larmes d'où la faute originelle a banni le bonheur. Toutes les jouissances qui peuvent s'y rencontrer sont éphémères et trompeuses : il n'y a que des déceptions et point de réels triomphes. Cependant, l'homme tient au bonheur par des liens si puissants qu'il persiste à le croire possible même ici-bas : c'est pourquoi il regarde toujours l'avenir avec confiance, appelant de ses vœux ardents l'objet que ses rêves lui montrent comme terme de toutes ses aspirations. D'où lui vient donc cette confiance inébranlable qui le soutient encore après les plus amères déceptions ? Qui lui présente sans cesse cette image du bonheur que ses mains croient saisir, mais qui s'évanouit soudain comme ces bulles irisées qu'un souffle d'enfant fait éclore ? C'est précisément l'incertitude où il est touchant les choses à venir, incertitude qui a fait surgir le trésor de l'humaine espérance, chimère plus séduisante que les autres, mais dernière planche de salut qui doit sauver du naufrage tous les malheureux qui s'y cramponnent. Qui n'aime, en effet, à se repaître d'illusions ? Qui n'a cru à la réalisation future de ses rêves, et qui ne s'est ainsi consolé d'une vie de déboires et de renoncements. Sans cesse l'homme se cherche à soi-même des consolations. Il vit relativement heureux tant qu'il lui reste au cœur une espérance ; mais, cet ange consolateur une fois disparu, la vie reste décolorée, puisqu'elle ne présente plus que maux physiques et tortures morales. L'espérance est tout pour le mortel souffrant : c'est elle qui fait surmonter les obstacles, qui fait attendre la mort avec patience et empêche de courir au-devant ; c'est elle qui fait oublier au riche ses soucis, au mendiant, ses haillons, à l'affligé, ses pleurs ; elle est le baume appliqué sur toutes les plaies vives. Qu'importe que le présent soit désenchanté si l'espérance a gardé ses ailes d'or, et si l'on peut sur ces ailes brillantes s'élever de temps en temps au pays des chimères ? Le lendemain, bien qu'il recèle l'inconnu, est toujours plein de promesses ; c'est ainsi que Dieu, qui donne au monde des fleurs chaque été, ne laisse aucune existence sans consolations. Mais s'il nous enlevait l'espérance, c'est-à-dire, s'il nous dévoilait l'avenir, la vie serait insupportable : ce serait l'hiver dans toute son âpre rigueur.

Et quelle vertu pourrait alors résister à l'amère désespérance, enfantée par la perspective de maux sans cesse renouvelés, et dont le remède ne se trouve que dans la mort ? La promesse d'une vie future toute de bonheur et de jouissances suffirait-elle à calmer ces douleurs angossantes d'un supplice anticipé ? Je ne le crois pas. Nous aurions sans cesse sous les yeux le spectacle d'êtres humains cherchant une mort prompte dans laquelle ils espèrent trouver la fin de leurs misères.